



Compte rendu de l'assemblée générale du 3 juillet à Saint Sulpice

Présents :

- Agrech Jean-François, parent section langue régionale collège Saint Sulpice,
- Berthaud Céline, parent Louisa Paulin et Marcel Pagnol, Saint Sulpice
- Blayac Gaëlle, parent site bilingue Saint Sulpice
- Cabrol Mylène, parent Louisa Paulin et Marcel Pagnol, Saint Sulpice
- Cany Gwenaël, professeur d'occitan et parent site bilingue Lisle sur Tarn,
- Caponi Olivier, professeur d'occitan et parent Louisa Paulin et Marcel Pagnol, Saint Sulpice
- Combes Geneviève, parent école les Clauzades Lavour
- Doumergue Hélène, parent Marcel Pagnol, Saint Sulpice
- Duplessy Nathalie, enseignante bilingue Saint Sulpice et parent section langue régionale collège Saint Sulpice
- Jimenez Stéphanie, parent site bilingue Saint Sulpice
- Ladet Céline, parent section langue régionale collège Saint Sulpice,
- Lamarque Florence, parent site bilingue Saint Sulpice et section langue régionale collège Saint Sulpice
- Lhomme Céline, parent école Marcel Pagnol et section langue régionale collège Saint Sulpice
- Pujol Christine, enseignante bilingue retraitée
- Rubira Marie, parent Louisa Paulin et Marcel Pagnol, Saint Sulpice
- Vialelle Amélie, parente Marcel Pagnol, Saint Sulpice
- Viviès Jérôme, parent Rochegude Albi

Excusées :

- Angla Marie-Stéphanie, parent Rochegude Albi
- Baly Delphine, enseignante bilingue Rochegude Albi
- Boivert Marie Christine, professeur d'occitan Castres et parent Louis David Castres
- Marmion Edith, enseignante Marcel Pagnol Saint Sulpice
- Mathon Agnès, parent Collège Bellevue et Calandreta Albi
- Ong-The-Thanh Noëlle, parent école Rochegude et Collège Bellevue Albi
- Thomas Joan, professeur d'occitan Lavour

Point sur différents sites scolaires du département

LAVOUR :

Les Clauzades : le site a été créé en septembre 2016, le cursus n'est pas encore complet (maternelle jusqu'au CE2 à la rentrée prochaine).

Pour assurer la continuité jusqu'au CM2, il y aura 3 enseignants bilingues (3 postes ont été fléchés).

Pas de problème sur ce site.

Au lycée, la continuité bilingue avec enseignement de l'histoire géographie en occitan sera assurée à la rentrée par un nouveau professeur, l'enseignante actuelle partant à la retraite.

LISLE SUR TARN :

L'année précédente, malgré la demande des parents, il n'avait pas été possible de faire 2 classes bilingues à la maternelle, les PS n'avaient pas eu accès au cursus bilingue et quelques MS avaient été refusés. Cependant, les PS ont pu bénéficier d'une sensibilisation grâce à la présence d'une enseignante remplaçante compétente pour enseigner en occitan.

Pour la rentrée prochaine, la demande des parents étant toujours importante, il y aura deux classes PS/MS et MS/GS.

De plus, les enfants de l'agglomération auront accès au cursus bilingue proposé à Lisle sur Tarn ce qui devrait conforter les effectifs.

A la rentrée 2019, les premiers CM2 bilingues arriveront au collège de Lisle sur Tarn. L'effectif ne permettant pas d'assurer une discipline en occitan (histoire-géographie le plus souvent), les bilingues auront 2 heures d'enseignement de l'occitan par semaine à leur niveau.

ALBI :

Roche gude

En fin d'année, l'enseignement de l'occitan n'a pas pu être assuré pour les PS/MS, une enseignante étant en congé de maternité.

Pas de problème particulier sur ce site.

Bellevue

3 écoles alimentent à présent le collège (Roche gude et Calandreta Albi, Puygouzon) ce qui permet d'avoir de bons effectifs

Une étude pour la continuité au lycée devrait être faite l'année prochaine. Cette continuité est demandé par ÔC-BI depuis 2 ans.

Pour la rentrée 2019, suite à la décision du Rectorat, les futurs lycéens et lycéens qui le souhaitent devraient pouvoir prendre l'occitan en deuxième langue (LVB) mais au moment de l'assemblée générale, cette décision n'était toujours pas appliquée.

Depuis, nous avons écrit au Directeur Académique et à l'Inspecteur pédagogique régional et espérons que les lycéens de Bellevue pourront choisir l'occitan en langue 2 (LVB) à la rentrée.

SAINT SULPICE

Les parents des élèves bilingues de Louisa Paulin sont très mécontents de l'organisation décidée pour l'année scolaire prochaine.

Suite à la baisse des effectifs en PS au niveau de la ville, la décision a été prise de fermer une classe à Louisa Paulin et de ne plus accepter les dérogations pour suivre le cursus bilingue dès la PS pour les familles dépendant du secteur de Matisse.

En avril, le maire, le Directeur Académique et l'inspectrice de circonscription ont pris la décision de ne plus accepter de PS en classe bilingue.

A la rentrée prochaine, il n'y aura plus que 2 classe bilingues à Paulin avec des MS et des GS ; ces classes auront des effectifs de 30 ou plus et il ne sera donc pas possible d'inscrire de nouveaux élèves de MS ou GS.

L'organisation privilégie des effectifs bas en CP à Paulin mais les CP bilingues seront 28 à Pagnol.

Les parents ne comprennent pas que les CP à effectifs allégés ne soient pas pour tous, unilingues et bilingues.

Une solution serait de prendre des PS unilingues pour compléter une troisième classe bilingue ou de prendre les CP à Paulin pour pouvoir faire une classe de GS-CP.

Le Directeur Académique, lors du comité de suivi du 2 juillet auquel notre association était invitée a soutenu la décision de ne plus prendre de PS en bilingue (sans donner d'arguments convaincants) mais a bien précisé que l'équipe pédagogique était libre de choisir l'organisation qui lui convenait le mieux.

Bilan Oc en festa du 10 mai à Saint-Sulpice

La fête du 10 mai à Saint Sulpice organisée à l'occasion des 30 ans de bilinguisme dans le département et l'Académie de Toulouse a été un succès et a permis de faire venir de nouveaux parents à ÒC-BI.

La mairie de Saint Sulpice a prêté la salle René Cassin et accordé une subvention exceptionnelle pour organiser cette fête.

Le bilan financier est positif. Grâce à la vente de gâteaux organisée par les parents avant la fête et à la buvette le jour de la fête, il y a eu 452 € de bénéfice.

Pour une prochaine manifestation (Fête à Albi) par exemple, il sera possible de faire une avance de trésorerie, ce qui n'était pas possible avant l'organisation de cette fête.

Fête des 30 ans de la section bilingue de l'école Rochegude à Albi

Plusieurs événements sont programmé au cours de l'année scolaire 2019-2020 (carnaval, loto, spectacle...) avec un temps fort le 4 octobre où il y aura le concert scolaire "Lo sòmi de Coquinon" avec la Talvera dans la journée pour tous les élèves de Rochegude (unilingues et bilingues) puis une soirée festive pour les familles en soirée toujours avec la Talvera.

Seront conviés les familles des écoles Rochegude, Puygouzon et Calandreta ainsi que celles du collège Bellevue où se retrouvent des élèves venant de ces trois écoles.

Une autre réunion est prévue début septembre pour finaliser l'organisation de la fête du 4 octobre.

Questions diverses

- Le site internet d'òc-bi 81 : pour alimenter et faire vivre le site, il ne faut pas hésiter à faire mettre des événements sur l'agenda, des vidéos...

Une suggestion serait de créer un document de vulgarisation (à mettre en ligne) pour que les parents comprennent mieux comment est organisé l'enseignement de l'occitan à l'école et dans le secondaire : concours spécial, postes fléchés, différentes organisations pédagogiques possibles...

Un dépliant avec des jeux a été préparé pour distribuer lors de la fête des associations prévu début septembre à Albi et à laquelle òc-bi participera.

Ce dépliant sera en ligne et utilisable pour d'autres manifestations : fête des associations de Saint Sulpice et de Lavaur fin août par exemple.

Pour toute publication sur le site, il est possible de faire une demande à l'adresse d'òc-bi ou directement à Jérôme Viviès contact@anewstory.fr

- Il a été décidé de créer une commission vie associative et fête qui se chargerait de l'organisation d'événements festifs comme des rencontres entre les sites du département ou avec des sites d'autres départements par exemple.

Ceux qui voudraient participer à cette commission peuvent écrire à òc-bi.

Renouvellement du conseil d'administration et du bureau

Composition du conseil d'administration au 3 juillet 2019 (les membres sont élus pour deux ans et rééligibles)

BALY Delphine, réélue

BERTHAUD Céline, nouvelle élue

BLAYAC Gaëlle, réélue

CABROL Mylène, nouvelle élue

CANY Gwenaël, réélu

CAPONI Olivier, réélu

DOUMERGUE Hélène, nouvelle élue

DUPLESSY Nathalie, réélue

JIMENEZ Stéphanie, réélue

LARROQUE Maxime, élu en 2018

MATHON Agnès, élue en 2018

PUJOL Christine, réélue

VIAELLE Amélie, nouvelle élue

Les membres du bureau élus le 3 juillet 2019

Coprésidentes :

BERTHAUD Céline celine.berthaud@neuf.fr 06 78 13 30 77

DOUMERGUE Hélène h.doumergue@laposte.net 06 08 70 24 23

Trésorière :

Gaëlle Blayac blayacgaelle@hotmail.fr 06 25 3971 32

Secrétaire :

Christine Pujol c.pujol2@orange.fr - 06 01 78 89 42

Secrétaire adjoint

Gwenaël Canny gwenael.cany@gmail.com

Avant de faire la déclaration du nouveau bureau en préfecture, les statuts de l'association seront actualisés et soumis à l'approbation du CA.

Le siège social sera transféré chez Céline Berthaud, coprésidente.

Comme lors de l'assemblée générale précédente, les parents présents ont pu s'inscrire pour être "parents relais" c'est à dire informer ou solliciter l'association pour tout problème rencontré dans l'établissement de leur enfant.

Les sites qui ont des parents relais sont :

Lisle sur Tarn, Lavour les Clauzades, Saint Sulpice (écoles et collège), Lycée Las Cases Lavour.

Les parents qui n'ont pas pu s'inscrire lors de l'assemblée générale et qui accepteraient de représenter l'établissement scolaire de leur(s) enfant(s) peuvent le faire en écrivant à òc-bi.

Contacts :

ÒC-BI 81 : oc-bi.81@orange.fr ; 06 01 78 89 42

Contact du chargé de mission ÒC-BI Occitanie :
Clément Pech